

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1980

Attribution de subventions ponctuelles pour un montant total de 4 000 euros à des associations de commerçants et producteurs dans le cadre de l'animation commerciale sur le territoire de la Ville de Lyon

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 Avril 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRÜMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/1980 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PONCTUELLES POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 000 EUROS A DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS DANS LE CADRE DE L'ANIMATION COMMERCIALE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La diversité de l'offre commerciale de la Ville de Lyon s'appuie sur un vaste tissu de proximité réparti au cœur des arrondissements. Dans ces polarités commerciales, la diversité des activités sédentaires et non sédentaires anime la vie des quartiers et contribue à la qualité du cadre de vie des Lyonnais.

Ce dynamisme repose notamment sur les actions collectives menées par les associations de professionnels qui souhaitent répondre aux enjeux économiques de leurs adhérents, ainsi qu'aux attentes des clients.

Pour assurer la pérennité de ces actions et garantir ainsi le maintien d'une offre commerciale de qualité pour les Lyonnais, la Ville de Lyon accompagne les démarches de plusieurs associations :

1 - Association Côté Grand'Côte – 1^{er} arrondissement : attribution d'une subvention ponctuelle de 1 500 euros pour la mise en œuvre de l'animation « La Grande Côte s'expose ».

Comptant 32 adhérents au 31 décembre 2015, l'Association Coté Grand'Côte regroupe la quasi-totalité des acteurs économiques présents dans la Montée de la Grande Côte.

Ses objectifs sont :

- d'aider à la pérennité des activités artisanales et commerciales du quartier ;
- d'organiser des manifestations à caractère commercial ou non, pour dynamiser la rue ;
- de servir de lien avec les institutionnels ;
- de communiquer sur l'activité économique de la rue ;
- de travailler avec d'autres associations environnantes ayant les mêmes objectifs ;
- de soutenir toutes les opérations pouvant faciliter l'accomplissement de ces objets ou favoriser leurs réalisations.

La montée de la Grande Côte est un lieu à forte identité culturelle de par son histoire, son patrimoine, mais aussi par les caractéristiques de ses acteurs : associations, boutiques indépendantes ou artistes.

Ces trois dernières années, de nombreuses nouvelles activités s'y sont implantées : styliste, caviste, photographe, boutique de décoration, boutique de souvenirs, couturière, boutique enfant, salon de thé, librairie et autres.

L'Association organise régulièrement des événements : vide-greniers, animations de fin d'année (Noël autrement), travail photographique de portraits et mise en œuvre d'un plan de communication.

Elle ne dispose pas de salariés et vit essentiellement de ses adhésions. Toutes les actions sont réalisées grâce au bénévolat de ses membres actifs et aux aides ponctuelles de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2015/1273 du 9 juillet 2015, vous avez accordé à l'Association une subvention de 3 000 € pour l'édition et la diffusion de nouveaux supports de communication dans le cadre d'un plan de communication centré sur les atouts de la rue.

A l'occasion de ses 10 ans, l'Association souhaite organiser une grande exposition des activités de ses adhérents et de leurs savoir-faire. Cet événement aura lieu le samedi 14 mai 2016 et sera l'occasion pour les Lyonnais et les touristes qui fréquentent le quartier, de le découvrir dans une perspective de shopping marquée par des moments festifs. L'animation prendra la forme d'une journée portes-ouvertes, les commerçants sortiront des étals sur l'extérieur de leurs boutiques. Chaque commerçant accueillera sur son stand un invité, en lien ou non avec son activité. La journée sera festive, ponctuée d'animations, d'intermèdes musicaux et le lien sera tissé entre le « haut » et le « bas » de la Montée par une déambulation d'un crieur public.

Le budget global prévisionnel de l'Association pour l'année 2016 est de 11 400 €.

Le budget prévisionnel pour l'événement « La Grande Côte s'expose » est de 4 700 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association Côté Grand'Côte une subvention de 1 500 € pour accompagner la mise en œuvre de cette animation.

2 - Association Quai des Délices – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention ponctuelle de 1 000 euros pour la mise en œuvre des animations 2016.

L'Association Quais des Délices regroupe les commerçants non sédentaires travaillant sur le marché du Quai Saint-Antoine. Elle a été créée en avril 2015 dans le but d'organiser des actions de promotion et d'animation du marché, de promouvoir les métiers et valoriser la qualité des produits.

Le marché du Quai Saint-Antoine est l'un des plus anciens marchés de Lyon. Il se tient tous les jours de la semaine (à l'exception du lundi consacré aux produits manufacturés) et occupe un site privilégié, le long des berges de Saône face au Vieux Lyon. Marché de proximité en semaine, il attire en fin de semaine

une clientèle venue de tous les arrondissements de Lyon. Fort de ses 120 abonnés, c'est le deuxième marché de la Ville en termes de chiffre d'affaires (16 M€ en 2011). Ce dernier progresse depuis une dizaine d'années.

Depuis sa création, l'Association Quais des Délices a fait preuve de son dynamisme en organisant plusieurs animations à destination des clients du marché :

- pour célébrer les fruits et légumes de saison (fête du raisin, fête de l'agrumes) ;
- pour s'inscrire en résonnance avec des événements nationaux (fête de la gastronomie en septembre) ;
- pour accueillir les nouveaux arrivants de la Ville (organisation d'un rallye gourmand au sein du marché).

Sur un certain nombre de ces animations, l'Association travaille en partenariat étroit avec les organisations professionnelles comme INTERFEL et le Marché de Gros Lyon Corbas.

Pour 2016, l'ambition de l'Association est de poursuivre le développement du marché en proposant un programme d'animations sur l'année :

- autour des fruits et légumes ;
- participation à la Fête de la Gastronomie et à l'opération Fraich'Attitude ;
- organisation de la Fête du printemps ;
- réédition du parcours gourmand à destination des nouveaux arrivants du 2^e arrondissement.

Enfin, les commerçants souhaitent travailler sur la signalétique événementielle via l'achat d'une banderole et d'une oriflamme à l'effigie de l'Association.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2016 est de 3 734 €.

Le budget prévisionnel de l'association pour la réalisation de ses actions est de 2 134 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association Quai des Délices une subvention de 1 000 € pour la mise en place de ce programme d'actions.

3. Association Le Petit Bellecour – 2^e arrondissement : attribution d'une subvention ponctuelle de 1 500 euros pour l'organisation de la Fête de l'Eté.

L'Association des commerçants « Le Petit Bellecour » couvre un périmètre situé à l'Ouest de la place Bellecour autour de la rue du Plat. Après plusieurs années d'inactivité, l'Association a été reprise, il y a 3 ans, par une

équipe de commerçants dynamiques qui constataient que ces rues, bien que situées à proximité de la place Bellecour, restaient mal connues des Lyonnais et manquaient de visibilité. Ce quartier gagne pourtant à être mieux connu car il présente une offre commerciale de proximité, qualitative et diversifiée : alimentaire, prêt-à-porter (présence de créateurs), santé-beauté, etc.

L'Association compte aujourd'hui 29 adhérents.

Après avoir travaillé sur son identité en créant un concept de quartier, « Le Petit Bellecour, shopping confidentiel » et des outils de communication (page Facebook, flyers), l'Association a souhaité créer un contact plus direct avec le public en organisant une animation annuelle avant l'été, ainsi qu'une animation de fin d'année (tours du quartier en calèche). Par ailleurs, elle participe aux illuminations du quartier avec le soutien de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2015/1037 du 27 avril 2015, vous avez accordé à l'Association « Le Petit Bellecour » une subvention de 1 500 € pour la Guinguette 2015.

Cette année, désireux de développer davantage l'économie du quartier, les commerçants de l'Association « Le Petit Bellecour » rééditent leur animation d'avant été en renouvelant son format, avec une volonté forte : créer des liens avec les clients, échanger, communiquer et faire découvrir la richesse et la diversité des boutiques.

La Fête de l'Eté aura lieu un samedi du mois de mai et le thème en sera le Brésil, en clin d'œil aux JO 2016. Sur la place Antoine de Saint-Exupéry, au Sud-Ouest de la Place Bellecour, des animations ludiques seront proposées par les commerçants au public. En partenariat avec le Consulat du Brésil, une parade et démonstration de danses brésiliennes seront proposées, ainsi qu'une déambulation de danseurs dans les rues du quartier.

Pour inciter le public à découvrir les boutiques du quartier, une course aux indices sera organisée par les commerçants. L'objectif sera de récupérer des indices dans les points de vente et résoudre une énigme. Des lots provenant des boutiques du quartier seront distribués aux gagnants.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2016 est de 8 500 €.

Le budget prévisionnel de l'association pour la réalisation de ses actions est de 3 220 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association « Le Petit Bellecour » une subvention de 1 500 € pour accompagner la mise en œuvre de cet événement.

Vu les délibérations n° 2015/1273 du 9 juillet 2015 et n° 2015/1037 du 27 avril 2015 ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er} et 2^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 4 000 euros, sont allouées aux associations de commerçants et producteurs ci-dessous, pour la réalisation d'actions d'animation commerciale sur le territoire de la ville de Lyon :

Arret	Nom de l'association	Adresse du siège de l'association	Objet de l'action	Montant proposé en euros
1 ^{er}	Côté Grand'Côte	Mairie du 1 ^{er} 2, place Sathonay 69001 Lyon	Mise en œuvre de l'animation « La Grande Côte s'expose »	1 500
2 ^e	Quai des Délices	Chez la SARL U.A.D. 3 rue de Sèze 69006 Lyon	Mise en œuvre du programme d'animations du marché Saint-Antoine	1 000
2 ^e	Le Petit Bellecour	30 rue du Plat 69002 Lyon	Mise en œuvre de l'animation « Fête de l'Eté »	1 500
TOTAL				4 000

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA